

Chers parents,

Le Ministre de l'Éducation Nationale nous a informé hier soir à 20h :

- de la possibilité d'établir un plan de continuité pédagogique pour nous permettre de limiter davantage **le brassage entre les niveaux de classe** lors des circulations et lors des temps de restauration, disposition réclamée par le protocole sanitaire renforcé entré en vigueur le 4 novembre, mais difficile à appliquer.
- des nouvelles modalités pour l'évaluation du BAC en 1^{ère} et terminale.

AMÉNAGEMENT DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DU BAC

Les épreuves communes :

- **les trois périodes d'évaluations communes prévues pour les classes de première et de terminale seront annulées en cette année 2020-2021.**
- la répartition des coefficients entre contrôle continu et épreuves terminales sera préservée.
- les 40% acquis dans le cadre du contrôle continu se fonderont sur les notes portées sur les bulletins trimestriels.

Les épreuves de spécialité en terminale :

- **les épreuves des enseignements de spécialité se tiendront aux dates prévues, du 15 au 17 mars.**
- seront proposés, **au choix des élèves, deux sujets** élaborés à partir des entrées prépondérantes des programmes.

Certification PIX :

- **la certification des compétences numériques Pix pour les élèves de Terminale est reportée.**
- ils pourront s'y présenter ultérieurement, dans le cadre de leurs études supérieures.

PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE AU LYCÉE

Les établissements doivent établir les modalités de continuité pédagogique en respectant les impératifs suivants :

- garantir au moins 50% d'enseignement en présentiel pour chaque élève, il importe donc que chaque élève soit **présent en cours au moins la moitié** du temps scolaire.
- tous les élèves doivent **travailler pendant la totalité du temps scolaire ordinaire**, que ce soit en cours, en classe virtuelle ou en autonomie.
- la cohérence des organisations s'impose : tous les élèves d'un même niveau doivent adopter les **mêmes modalités d'enseignements**.

L'Institution Saint Charles a convenu de l'organisation suivante,
vos enfants ont été informés cet après-midi

(à l'exception d'une classe et d'un groupe de spé qui n'avait pas cours).

Les classes de terminale :

Le calendrier des épreuves de spécialité étant inchangé et les élèves ayant déjà eu à pâtir d'une période de confinement durant leur cycle terminal (en classe de 1^{ère}), les classes de terminale demeurent intégralement en présentiel.

Les classes de seconde et de première :

- alterneront pour tout un niveau, en classe entière à la semaine (du jeudi au mercredi), l'enseignement présentiel et l'enseignement à distance. (Voir [planning joint](#))
- quand les secondes sont présents selon un emploi du temps inchangé, les premières travaillent à distance selon un emploi du temps aménagé, et inversement.
- les cours à distance se dérouleront en classe virtuelle et en travail autonome selon les modalités suivantes :
 - pour chaque heure de l'emploi du temps aménagé à domicile, 3 phases sont prévues sur le modèle du confinement de l'an passé :
 - une phase en amont,
 - une phase active (le cours en classe virtuelle),
 - une phase en aval
 - chaque enseignant concerné par les phases dynamiques :
 - dépose le cours sur GOOGLE CLASSROOM et informe les élèves via École Directe
 - reprend le cours en phase dynamique sur MEETS
 - transmet en fin de séance le travail aux élèves sur École Directe
- L'alternance des semaines se fera du jeudi au mercredi de la semaine suivante (pour que les élèves n'aient aucune semaine sans venir à l'établissement). L'emploi du temps aménagé de l'enseignement à domicile sera communiqué en milieu de semaine prochaine.

Semaines	Jours	Niveau en présentiel
Du 9 au 13 novembre (sp)	Lundi à mercredi	2 ^{nde} (et 1 ^{ère} le 9/11 et 10/11)
	Jeudi et vendredi	1 ^{ère}
Du 16 au 20 novembre (si)	Lundi à mercredi	1 ^{ère}
	Jeudi et vendredi	2 ^{nde}
Du 23 au 27 novembre (sp)	Lundi à mercredi	1 ^{ère}
	Jeudi et vendredi	2 ^{nde}
Du 30 nov au 4 décembre (si)	Lundi à mercredi	2 ^{nde}
	Jeudi et vendredi	1 ^{ère}
Du 7 au 11 décembre (sp)	Lundi à mercredi	2 ^{nde}
	Jeudi et vendredi	1 ^{ère}
Du 14 au 18 décembre (si)	Lundi à mercredi	1 ^{ère}
	Jeudi et vendredi	2 ^{nde}

Cette organisation prendra effet jeudi 12 novembre, le niveau de 1^{ère} sera le premier scolarisé à domicile.

Nous en profitons pour vous rappeler que suite au **plan Vigipirate urgence Attentat** les horaires d'ouverture du lycée sur le temps méridien sont : 12h45 – 12h55 et 13h35 – 13h45.

A noter également que

- la réunion de présentation des séjours linguistiques du lundi 16 novembre à 18h est annulée
- La conférence sur les études d'ingénieur du jeudi 12 novembre à 12h à destination de vos enfants est également annulée.
- Les cours de théâtre sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les heures seront rattrapées à raison de séance d'1h30 (contre une heure habituellement).

- La journée pédagogique prévue le vendredi 20 novembre est annulée, les élèves du collège et du lycée auront donc cours ce jour (cependant elle est maintenue à l'école primaire).
- Nous vous rappelons également que le mercredi 11 novembre est férié.

En vous assurant de notre mobilisation, en vous remerciant de la vôtre.

La direction